

Note d'orientation

Préambule

Elaborée par l'Etablissement Public de Coopération Culturelle « Cité des Electriciens », en concertation avec la communauté d'agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane et la Ville de Bruay-La-Buissière, la présente note d'orientation vise à décrire le contexte dans lequel s'insère l'équipement, précise ses missions spécifiques, décrit les moyens dont il dispose et définit le cadre dans lequel les projets des candidats devront s'inscrire.

Ce document est destiné à servir de base à l'élaboration du projet patrimonial et culturel présenté par les candidat (e)s qui seront pré sélectionné (e)s pour la direction de l'EPCC « Cité des Electriciens ».

La direction de l'EPCC est assurée par un (e) directeur-trice. Celui-ci ou celle-ci a pour mission de faire partager au public le plus large les missions dont il-elle est investi-e.

Dans le cadre d'une politique de développement culturel, touristique, d'aménagement et de structuration culturelle du territoire, l'EPCC se voit confier par les collectivités publiques, en appui d'un contrat pluriannuel d'objectifs, une mission principale de valorisation et d'animation ainsi que des missions connexes associées de développement culturel.

Ainsi, le-la candidat-e nommé-e sera pleinement responsable des moyens, en particulier financiers, qui lui sont confiés par les collectivités territoriales pour mettre en œuvre le projet culturel sur la base duquel il(elle) a été choisi (e).

Les missions générales (cf statuts en annexe 3)

L'EPCC « cité des Electriciens » a reçu pour mission de réaliser la synthèse entre un site patrimonial d'exception et un projet culturel exigeant qui assure son fonctionnement et son rayonnement. Il développe ainsi deux objectifs majeurs qu'il inscrit dans la durée : la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine, et la mise en œuvre d'un projet culturel spécifique et singulier. Ces objectifs s'articulent en un projet unique sur l'ensemble du site. Laboratoire d'expérimentation sur l'animation du patrimoine et les rapports entre patrimoine et création, espace de recherche appliquée, l'EPCC associe à sa démarche la population dans son ensemble. Il participe au développement de l'éducation culturelle, de l'éducation populaire et des pratiques artistiques. Il inscrit son action dans des logiques territoriales, locales, régionales, nationales, européennes, internationales. Site unique de par son histoire et sa réhabilitation il est doté d'une forte capacité d'attraction que l'EPCC se doit de valoriser sur un plan touristique et économique.

L'EPCC s'appuie sur les acteurs culturels et touristiques et inscrit son action dans un réseau d'opérateurs identifiés :

La base 11-19 à Loos-en-Gohelle, le 9-9bis à Oignies, le Centre Historique Minier à Lewarde, Arenberg Creative Mine à Wallers sont les fosses d'extraction les mieux préservées depuis la fin de l'exploitation ; la Cité des Électriciens à Bruay-La-Buissière est, quant à elle, l'un des plus anciens corons du territoire. Ces 5 éléments patrimoniaux sont les portes d'entrée majeures du Bassin minier inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Chacun d'eux est le point d'ancrage et d'ouverture vers un patrimoine et un paysage exceptionnels : des cités minières, des chevalements et des terrils...

Ces 5 sites patrimoniaux ont fait l'objet d'une réhabilitation soignée et d'une reconversion réussie autour de thématiques complémentaires (économie autour du développement durable, musique et salle de concert, musée de la mine, cinéma et image, centre d'interprétation de l'habitat minier).

La transmission et la valorisation de l'héritage minier, l'innovation et la créativité sont au cœur des activités du réseau.

L'EPCC travaille en partenariat avec l'office de tourisme de Béthune-Bruay, le Louvre-Lens et s'inscrit globalement dans une démarche de développement de partenariat avec les sites culturels et touristiques local ou régional riches en diversité.

Les missions particulières

L'EPCC a pour vocation de faire connaître et d'animer le site « Cité des électriciens » dans toutes ses dimensions historiques, sociologiques et architecturales. Par extension, il doit le replacer dans l'écosystème paysager produit par l'ouverture, l'exploitation et la fermeture des mines et en cela doit avoir une action sur l'ensemble du territoire et de ses composantes urbaines. La question de l'irrigation et de l'échange avec le territoire est primordiale.

Le projet doit permettre à tous les publics d'appréhender le site, et de mettre en place une démarche de tourisme culturel, notamment par l'organisation de visites de découverte du patrimoine novatrices et respectueuses de l'exigence scientifique, d'actions de médiation de qualité auprès des différents publics et d'expérimentations originales. La dimension touristique s'affirme avec l'organisation d'événements grand public et la mise en marché de produits combinant visites, ateliers, hébergement et restauration. L'innovation scénique doit être privilégiée avec par exemple l'usage de la réalité augmentée, du numérique....

Environnement géographique et collectivités territoriales / Inscription dans une réalité territoriale

Contexte régional et local

Régional

Fruit de la fusion au 1er janvier 2016 des régions Nord Pas-de-Calais et Picardie, la Région Hauts-de-France compte 5 départements. Avec près de 6 millions d'habitants, elle est en poids démographique la deuxième région (hors Île-de-France). Dans cet ensemble, la part des jeunes est prépondérante (26,4% des habitants ont moins de 20 ans) en faisant la plus jeune de France et favorisant, ainsi, un certain dynamisme.

La Région Hauts-de-France est connectée à l'Europe du Nord, à l'Angleterre et à l'Île-de-France et doit, étant donné cette situation, jouer un rôle de trait d'union et profiter du dynamisme de ses proches voisins.

Avec une économie picarde plus agricole et plus industrielle, un Nord-Pas-de-Calais qui se caractérise par un poids du tertiaire non marchand, la fusion a permis à la nouvelle région d'occuper la troisième place, hors Île-de-France, en termes de PIB (7,3 % du PIB national). Ce point doit cependant être pondéré par un taux de croissance faible (moins de 1,6 % de croissance

annuel moyen du PIB en volume entre 1990 et 2012) et par le PIB par habitant en dernière position des régions françaises.

Les Hauts-de-France cumulent de nombreux handicaps : taux de chômage le plus élevé de France métropolitaine (et plus spécialement chez les jeunes, 32,3%), fort taux d'illettrisme en particulier chez les jeunes également, niveau sanitaire très défavorable, niveau de vie médian inférieur à la moyenne nationale.

Cependant, si ces constats alarmants contribuent à un indicateur de développement humain faible, des signes encourageants témoignent d'une dynamique de rattrapage, notamment en termes de création d'entreprises.

Local

Le Bassin minier est un territoire fortement marqué par l'histoire industrielle. Malgré de nombreuses tentatives de redynamisation économique (implantation de l'industrie automobile...) et culturelle (Louvre Lens, Bassin minier patrimoine mondial de l'UNESCO...) ce territoire est toujours en grande précarité et nécessite une intervention forte des politiques publiques.

La Cité des Electriciens est implantée en cœur de ville de Bruay-La-Buissière (22 000 habitants) au sein de la Communauté d'agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane (100 communes et 278 000 habitants) créée en 2017. La morphologie urbaine de la ville, héritage de la mine est un frein (coût des restructurations immobilières) et un atout (patrimoine historique) pour son développement. Bruay-la-Buissière dispose d'un riche patrimoine inscrit à l'inventaire des monuments historiques ainsi que plusieurs bâtiments présents sur les sites n° 94, 95 et 96 de la liste des biens du bassin minier de la Région Hauts-de-France au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Politique culturelle de la CABBALR

La Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane dispose d'une compétence en matière de développement culturelle dont elle a « héritée » de la Communauté d'Agglomération Artois Comm., une des trois structures intercommunales qui ont fusionné en 2017. Cette compétence culturelle intercommunale existe ainsi depuis 2002.

La CABBALR porte ou soutient des équipements, éléments forts du rayonnement et de la démocratisation culturelle.

▪ « Le Palace » et le « Studio Théâtre », sièges de l'activité du Centre dramatique National, la Comédie de Béthune, ont été déclarés d'intérêt communautaire en 2006. Cet équipement culturel incontournable du territoire est également soutenu dans ses missions d'aide à la création et de diffusion de la création contemporaine en théâtre. Le projet « La Comédie près de chez vous » incarne à ce titre la volonté de faire découvrir des spectacles originaux dans les communes, au plus proche des habitants, et d'inciter ces habitants à venir assister à des représentations au Palace grâce à une relation de confiance établie entre la Comédie de Béthune et les communes du territoire.

▪ Labanque, centre de création et de diffusion en Arts Visuels, géré en régie par la CABBALR, installé dans l'ancienne Banque de France à Béthune a pour mission la création et la diffusion en arts visuels.

Les missions principales sont :

- œuvrer à la diffusion des arts visuels par l'organisation d'expositions et par la mise en œuvre d'un programme de médiation (ateliers, visites, formations, documents ressources, etc.).

- accompagner la production d'œuvres originales : Labanque permet à des créateurs de réaliser des œuvres in situ dans un large décloisonnement des différents moyens d'expression (peinture, sculpture, photographie, cinéma et vidéo, création numérique et du design)

▪ Le Conservatoire communautaire a vocation à développer l'enseignement de la danse et de la musique sur l'ensemble du territoire de l'agglomération. Au programme : danse contemporaine, jazz, danse classique, hip hop mais aussi musiques classiques et musiques actuelles. 1 100 élèves environ fréquentent le Conservatoire.

▪ La donation Kijno : Le peintre Ladislas Kijno, né à Varsovie en 1921 a passé son enfance à Nœux-les-Mines, ville pour laquelle il a gardé un fort attachement. Il a ainsi offert plusieurs œuvres, donation qui a ensuite été complétée et qui compte aujourd'hui 36 œuvres, ainsi qu'un ensemble de documents et ouvrages. Afin de faire découvrir ce peintre et ses œuvres, un programme pédagogique est mis en œuvre à destination des établissements scolaires et « les Dimanches de Kijno » mettent en lumière le travail de l'artiste à travers des créations originales proposées par des conteurs, musiciens, comédiens, etc.

▪ L'unité d'art sacré à Gosnay : lieu de culte, patrimonial et culturel, l'église Saint-Léger présente une vision de l'art sacré dans ses dimensions anciennes et contemporaines à travers les œuvres du peintre René Ducourant qui y a créé des peintures et des vitraux. Des concerts de musique principalement sacrée y sont organisés chaque mois.

▪ La Chartreuse des Dames à Gosnay est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en 1986 et déclarée d'intérêt communautaire en 2003. Elle a fait l'objet de plusieurs campagnes de fouilles archéologiques. Une première tranche de travaux de sauvegarde est engagée depuis 2020. D'autres bâtiments historiques relèvent également de la CABBALR comme le manoir de l'Estracelles.

La politique culturelle de la Communauté d'agglomération ne se cantonne pas à la gestion d'équipements, elle ambitionne de rendre la culture et la pratique artistique accessibles au plus grand nombre, par l'engagement d'actions fortes. Ainsi, plusieurs projets sont mis en place, prenant en compte les particularités des différents publics (scolaires, population éloignée de la culture...), notamment en direction des jeunes et des personnes handicapées. La Communauté met en œuvre depuis 2010 le contrat local d'éducation artistique (CLEA) en partenariat étroit avec la Direction régionale des affaires culturelles, le rectorat de l'académie de Lille et de l'inspection académique du Pas-de-Calais. Il a pour ambition de réduire les inégalités en matière d'accès à l'art et à la culture. A travers la présence d'artistes en résidence, le CLEA touche les enfants et les jeunes de 3 à 20 ans pendant le temps scolaire et hors temps scolaire. La culture est appréhendée comme un outil d'émancipation, de construction du collectif et de conduite du changement au regard des enjeux sociétaux.

Une nouvelle dynamique se développe qui permettra de mieux mailler le territoire en termes d'équipements mis en réseau et d'actions (élargissement de la diffusion de spectacles, de

résidences d'artistes, soutien aux actions culture et éducation populaire). L'essaimage et la mise en réseau sont deux maîtres mots de la politique culturelle. Dans le même esprit, est envisagée un événement type biennale des arts co-construite par l'ensemble des acteurs culturels du territoire.

Parmi les actions menées par la CABBALR, on peut également citer les subventions accordées à des acteurs culturels du territoire, l'organisation d'un festival qui met en valeur et fait participer des personnes handicapées : « Les petits bonheurs », la mise en œuvre d'une démarche en faveur de la lecture publique avec la mise en réseau des bibliothèques-médiathèques,

En ce qui concerne la Cité des électriciens, la CABBALR veillera au développement des objectifs suivants :

- Développer un projet culturel ambitieux axé sur le patrimoine minier mobilier et immobilier et de sa valorisation, notamment en direction du public jeune.
- Favoriser la présence créative sur le site afin de développer des projets d'actions culturelles et artistiques co-construits avec la population. Ces projets seront concertés et développés en partenariat avec les acteurs du territoire, notamment les autres équipements de la CABBALR, mais aussi ceux des communes.
- Multiplier des événements, renouvelant l'attrait de l'équipement.
- Créer et structurer une offre touristique en partenariat avec les acteurs privés et publics et en premier lieu l'Office du Tourisme intercommunal.

La cité des Electriciens : les composantes du site.

La cité des Électriciens est construite par la Compagnie des mines de Bruay entre 1856 et 1861 pour loger les familles des mineurs travaillant à la fosse n°1. La Compagnie des mines a choisi de grands savants ayant fait des découvertes dans le domaine de l'électricité pour nommer les rues de la cité : Ampère, Marconi, Volta, Edison, Coulomb, Franklin, Laplace, Faraday, Branly et Gramme, d'où son nom d'usage « Cité des Électriciens ».

Il s'agit de la plus ancienne cité minière subsistant dans le Bassin minier du Pas-de-Calais. Elle constitue une véritable charnière dans l'histoire de l'habitat ouvrier. Elle témoigne en effet de la progressive évolution de l'habitat ouvrier au XIXe siècle, et est un exemple exceptionnel de l'architecture des premiers corons.

Sa configuration n'a pas changé depuis sa construction. Elle comprend cinq barreaux parallèles à la rue Anatole France et deux barreaux perpendiculaires. La conservation des carins (dépendances) et des voyettes (ruelles) lui a permis de garder son intégrité.

En 2008, la cité est progressivement vidée de ses habitants et laissée à l'abandon depuis l'arrêt de l'activité minière à Bruay-La-Buissière (1979). Elle accueille alors une première intervention artistique de la compagnie marseillais Les Pas Perdus. La compagnie invite à changer de regard sur cet élément du patrimoine minier, en plongeant la cité dans un univers décalé et poétique avec l'aide des deniers habitants et riverains, véritables acteurs de la transformation de leur environnement. À leur suite, des artistes tels que Gilles Bruni – avec *Campement* – ou François Andès – avec *Le singe qui lèche* – y ont mené des expérimentations artistiques jusqu'au démarrage effectif des travaux de réhabilitation en 2013.

Caractère de la réhabilitation et esprit du projet

Réhabilitée par l'agence d'architecture Philippe Prost associée à l'agence de paysagisme FORR aux muséographes de l'agence Du&Ma et à Villar+Vila pour la signalétique, la Cité des Électriciens est un exemple de la compatibilité entre patrimoine bâti et développement durable. En conservant l'existant, en lui affectant de nouveaux usages, le projet préserve et adapte la Cité aux nouveaux modes d'habiter comme aux problématiques environnementales. Par ailleurs, trois barreaux restent la propriété de Maisons&Cités (bailleur social) qui les a rénovés en dix logements sociaux aux normes du XXI^{ème} siècle, permettant de maintenir l'usage initial de la cité.

Inscrite aux Monuments Historiques en 2009, la cité devient en 2012 l'un des cinq grands sites de la mémoire minière dans le cadre de l'inscription du Bassin Minier sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO au titre de *Paysage culturel, évolutif et vivant*. Tous ces sites ont la spécificité d'incarner à la fois l'histoire et l'avenir du territoire. Ils ont ainsi vocation à être un levier de renouveau dans les lieux même où l'industrie charbonnière vécut ses heures de gloire.

La Cité des Électriciens est un lieu dans lequel patrimoine, culture et tourisme sont étroitement liés. Entre interprétation du patrimoine minier, créations artistiques, jardins potagers et gîtes urbains, à la fois lieu de mémoire et lieu de vie, la Cité se distingue par ce caractère éclectique et pluridisciplinaire. Elle s'attache aussi à véhiculer des valeurs d'éducation participative, de partage, d'implication des habitants. Ouvert sur la ville comme sur l'espace agricole, le site dans son ensemble, invite à imaginer l'avenir d'un territoire.

Le centre d'interprétation

Conçu par l'agence d'architecture Philippe Prost accompagné de l'agence Du&Ma pour la muséographie et la scénographie, le centre d'interprétation de la Cité des Électriciens vous accueille dans deux bâtiments : l'un contemporain, l'autre ancien barreau du coron.

Le premier, repérable à sa magnifique carapace de tuiles rouges émaillées (*1er prix du concours Laterrecuite Architendance 2016, catégorie tertiaire*), invite à la découverte du paysage et de l'urbanisme miniers. Du Valenciennois au Béthunois, il offre un riche parcours à travers les terrils, fosses et cités, depuis les origines de la révolution industrielle jusqu'à la fermeture de la dernière fosse.

Le second barreau invite à pénétrer au cœur d'un habitat minier réhabilité. Des matériaux de construction aux modes de vie, des premières rénovations de cités aux expériences de reconversion des grands sites miniers, comprenez ce qui faisait et fait encore la spécificité du territoire et des habitants du Bassin minier. Maquettes, jeux interactifs, contenus audiovisuels, manipulations permettent aux visiteurs de tout âge de s'approprier, simplement et de façon ludique, le patrimoine minier.

Les jardins

D'une superficie de près d'1,5 hectare, les espaces extérieurs ont fait l'objet d'un ambitieux programme paysager conçu par l'agence FORR. Il intègre l'organisation d'une cité minière et comprend l'habitat dans un dispositif plus vaste : du logement à la cité, de la cité au grand paysage.

En étroite imbrication avec les bâtiments, l'ensemble des espaces extérieurs est réinventé en s'appuyant sur la séparation en parcelles et sur la réintroduction de variétés anciennes qui étaient cultivées par les familles de mineurs.

Le programme paysager de la Cité des Électriciens

Les places et les jardins reflètent l'importance du jardinage dans la vie des mineurs. Le des horizons est une évocation poétique, alternant par bandes les surfaces engazonnées et les lignes de fruits rouges offerts à la cueillette. Le jardin des artistes est un lieu d'expression artistique. Sa composition vise à être transformée régulièrement par un paysagiste en résidence. Le jardin pédagogique est un support de compréhension historique : ateliers ludiques et éducatifs les animent régulièrement. La faune y trouve aussi sa place : un carin retrouve son usage d'antan de poulailler et de clapier. Des nichoirs à passereaux et des nids d'hirondelles invitent quant à eux nos compagnons à plumes à s'installer. Enfin, un espace pique-nique entouré d'arbustes fruitiers et une aire de jeux pour les enfants complètent les services disponibles en extérieur et accessibles à tous en permanence. Les jardins potagers de la Cité des Électriciens.

Les jardins potagers

Chaque visiteur retrouve, au sein des jardins potagers, d'étonnantes variétés de fruits et de légumes anciens. Les jardins de la Cité des Électriciens offrent en toute saison des fruits et légumes cultivés dans le respect de l'environnement. À partir de cette production directe et de celles d'agriculteurs locaux, le « carin gourmand » offre une cuisine authentique et de saison en circuit court. Habitants du quartier, visiteurs et touristes peuvent s'y restaurer. Lieu de vie et de transmission des savoir-faire, les jardins sont animés par des valeurs de solidarité et de respect de l'environnement en lien avec le Programme alimentaire territorial (PAT) de la CABBALR.

Les résidences

La Cité des Électriciens dispose de trois résidences réservées à l'hébergement d'artistes participant aux missions de diffusion du savoir et des arts.

Les pensionnaires peuvent être historiens ou archivistes, paysagistes ou architectes, artistes des arts visuels ou du spectacle vivant, poètes ou romanciers, photographes ou réalisateurs... Leur mission est de créer un projet culturel ou de recherche autour des thématiques du paysage, de l'urbanisme et de l'habitat minier.

Chaque résidence doit donner lieu à une restitution. Celle-ci peut prendre la forme d'une exposition, d'une publication, de rencontres ou d'ateliers de pratiques artistiques.

Situées au cœur de la Cité, ces résidences d'artistes conjuguent un confort à l'esthétique contemporaine et des services adaptés aux besoins artistiques. Un bureau-atelier est présent dans chaque logement. Chaque hébergement porte le nom d'un ancien habitant de cité minière ayant confié son témoignage à la Cité.

La vocation touristique de la Cité est renforcée par la présence de quatre gîtes et une chambre meublée aménagés au cœur de l'ancienne cité minière. Véritable point d'ancrage dans la découverte du territoire, ces hébergements atypiques sont idéalement situés pour un séjour de plusieurs jours. Ces hébergements se distinguent étant donné leur confort et leur décoration

rétro-design soignée, chaque logement porte le nom d'un ancien habitant : Chambre meublée « Chez Roger » : 2 personnes, Gîte « Chez Roland » : 2 personnes, Gîte « Chez Hélène » : 4 personnes, Gîte « Chez Liliane » : 5 personnes, Gîte « Chez Jean-Baptiste » : 8 personnes. Des carins aménagés spécifiquement complètent les gîtes (chambre supplémentaire, sauna, laverie, ...)

La Maison d'Ingénieur

A l'extérieur de la Cité mais en toute proximité et reliée à celle-ci par un cheminement piétonnier, la Maison d'Ingénieur, offre aux visiteurs un autre exemple d'habitat des mines, celui beaucoup plus luxueux de l'ingénieur, qui de sa fenêtre avait « à l'œil » le quartier ouvrier.

Dans cette maison « de maître » sont installés les services administratifs de la Cité. Le rez de chaussée est quant à lui aménagé en lieu d'exposition. Le jardin, actuellement non mis en valeur offre une ouverture sur le centre-ville de Bruay-La-Buissière.

L'ORGANISATION STRUCTURELLE

Le contexte budgétaire

Le budget 2021 s'élève à 1 400 000 € HT.

Les recettes proviennent essentiellement d'une contribution de l'agglomération et de subventions de partenaires Etat-DRAC, Région et Département.

La Cité des électriciens ayant été inaugurée en mai 2019, et l'EPCC créé au 1^{er} janvier 2020, du fait de la pandémie et des mesures de confinement, elle n'a malheureusement pas connu une année pleine de fonctionnement.

L'objectif est de développer les recettes commerciales (entrées, vente de produits, locations de gîtes, locations d'espaces, événementiel) et le mécénat.

Le projet devra être accompagné de prévisions budgétaires, celles-ci devront tenir compte des impératifs suivants :

- veiller à atteindre l'objectif d'au moins 20% de ressources propres
- consacrer au moins 10 % du budget hors charges du personnel

Les moyens humains

Le(s) candidat(s) retenu(s) devra(ont) avoir des compétences managériales pour diriger un établissement disposant d'une équipe permanente de 17 personnes (*organigramme joint en annexe I*).

Concernant les ressources humaines, le projet devra détailler :

- si le ou la candidat-e estime que le projet qu'il/elle défendra nécessite des modifications d'organigramme, il/elle leur appartiendra d'en faire une présentation argumentée et d'évaluer les impacts budgétaires ;

Les moyens techniques

Description des bâtiments :

L'EPCC développe son activité sur deux sites propriétés de la CABBALR.

La Cité des Electriciens comprend :

- Un barreau contemporain à vocation d'accueil et d'exposition permanente
- Un barreau historique à vocation d'accueil, d'exposition permanente et d'atelier pédagogique
- Trois barreaux historiques à vocation d'hébergement (résidence et ateliers d'artistes et gîtes)
- Des carins à vocation d'hébergement, de services et de restauration.
- Des jardins

La Maison d'ingénieur comprend un RDC à vocation muséographique (exposition temporaire) et des bureaux. Elle est entourée d'un parc à valoriser.

Des parkings paysagers ont été aménagés pour l'accès des bus et des véhicules légers.

ELABORATION ET REMISE DES PROJETS

Calendrier indicatif de l'appel à projets :

- Remise des projets : au plus tard le 5 juillet 2021
- Jury de sélection : semaine du 19 au 23 juillet
- Entrée en fonction du nouveau directeur : 13 septembre 2021

Dossier de candidature

Le projet sera rédigé sous la forme d'un document synthétique de 20 pages maximum (en caractère 12) - hors annexes.

Le candidat y présentera les actions qu'il souhaite mettre en œuvre pour répondre aux missions de l'EPCC et aux orientations indiquées dans la présente note d'orientation (projet culturel, politique d'exposition, événementiel, diffusion, action culturelle, liens avec les structures locales, régionales et nationales, valorisation touristique, stratégie commerciale, mécénat, ...).

Il devra aussi détailler les perspectives en matière d'organisation des ressources humaines et le type de management déployé.

Il sera accompagné de prévisions budgétaires sur 4 ans, sur le modèle du budget 2021 présenté en annexe 2. Celui-ci devra être structuré, en termes de ressources publiques, à budget constant. Les contributions des collectivités membres de l'EPCC (Agglomération et ville) n'ont pas vocation à augmenter. Les marges de manœuvre financières sont donc à rechercher en termes de subventions, de recettes commerciales ou de mécénat.

Il est également demandé aux candidats d'indiquer le niveau de leur prétention salariale.

Le candidat n'omettra pas de préciser ses coordonnées : adresse postale, courriel, numéro de téléphone.

Modalités de remise des projets artistiques et culturels

Les documents sont à envoyer en format numérique ainsi que papier :

- Par mail à (julien.dagbert@bethunebruay.fr) et par courrier à M. Le Président de l'EPCC, 78 rue Louis Dussart, 62700 Bruay-La-Buissière
- Au plus tard pour le lundi 5 juillet 2021 à minuit (*la date et heure de réception du mail faisant foi*)